

LA SOBRIÉTÉ AGRICOLE

POUR UNE AGRICULTURE
RESPECTUEUSE
DU VIVANT

Le système alimentaire actuel, agro-industriel, orienté vers le « produire plus » à travers l'intensification et l'industrialisation de l'agriculture, surexploite les ressources (énergie, sols, eau...). Pourtant, d'autres modèles agricoles plus respectueux de l'environnement existent. **Comment les collectivités peuvent-elles favoriser la transition vers un modèle agroécologique plus durable ?**



CHIFFRES CLÉS

L'alimentation représente

24% DE L'EMPREINTE
CARBONE FRANÇAISE

26 MILLIONS
D'HECTARES

de surfaces agricoles nécessaires
(en France et à l'étranger) pour
alimenter la population française

10 MILLIONS
DE TONNES

de nourriture consommable
gaspillée chaque année en France



OBJECTIFS

Part de l'agriculture biologique dans la
surface agricole utile (SAU) en France :

2021 → **10,7%**

2022 → **15%**

2027 → **18%**

Objectif européen :

2050 → **25%**

COMPRENDRE LE PROBLÈME

>>> Des productions agricoles sous perfusion

L'intensification et l'industrialisation de l'agriculture sont caractérisées par une **surconsommation des ressources** : en terre, en eau (l'agriculture arrive en tête de la consommation d'eau douce), et en énergie par le recours massif à la mécanisation et aux intrants chimiques de synthèse sous forme de pesticides et engrais. Malgré les plans successifs pour réduire l'utilisation de ces produits, seul 1% des financements publics attribués à l'agriculture et l'alimentation a des effets avérés en ce sens¹.

>>> De la production à la consommation, des chaînes logistiques à rallonge

Le système alimentaire repose sur **de nombreux intermédiaires et une forte consommation d'énergies fossiles** : les productions sont acheminées vers des usines de transformation, puis sont envoyées, sous forme de produits transformés, vers les espaces de consommation souvent lointains. Ainsi, la majeure partie de la production agricole d'un département français est exportée, tandis que la quasi-totalité des produits consommés est importée. La fabrication d'un yaourt à la fraise de grande surface fait ainsi intervenir une dizaine d'industries, lors d'un voyage de plus de 9000 km entre les espaces de production et le lieu de consommation.²

>>> Des consommations alimentaires néfastes pour la santé et l'environnement

Les produits ultra-transformés, de faible qualité nutritionnelle, représentent 70% de l'offre des supermarchés pour 36% des apports journaliers moyens³. Ils sont **nocifs pour la santé et pour l'environnement**, notamment à cause des pratiques agricoles sur lesquelles ils reposent, ou du besoin en emballages ou en réfrigération. Leur surconsommation s'explique par les stratégies marketing, le manque d'informations et les politiques de marges qui influencent les choix alimentaires. À ces impacts s'ajoutent les besoins de déplacement des consommateurs et consommatrices, accrus par la centralisation de la distribution, et un fort gaspillage alimentaire.

Les collectivités peuvent agir pour la sobriété du système agricole et alimentaire, au bénéfice de leur territoire : la **reterritorialisation** permet que les besoins alimentaires soient remplis au maximum par l'agriculture locale et non importée. La généralisation de **pratiques agroécologiques**, c'est-à-dire de pratiques cherchant à substituer aux interventions humaines les processus naturellement à l'œuvre dans les écosystèmes, permet de réduire fortement l'utilisation d'intrants. Une transition profitable pour les agriculteurs et agricultrices, les habitant-es et l'environnement !

NOTES : 1. [Réduction des pesticides : pourquoi un tel échec ?](#), Fondation pour la Nature et l'Homme, 2021.

2. [Vers la résilience](#), Les Greniers d'abondance, 2020.

3. [Davidou et al.](#), 2021.

Voir aussi : [Climat, justice sociale, démocratie environnementale : où en sont nos maires à mi-mandat ?](#), Réseau Action Climat, 2023.

AGIR EN TANT QUE COLLECTIVITÉ

>>> Protéger le foncier agricole pour y installer des projets agroécologiques

Avec près de 50% des agriculteurs et agricultrices en âge de partir à la retraite d'ici à 2030, il est indispensable de favoriser l'implantation de nouveaux projets, qui sont autant d'occasions d'opérer la transition agroécologique. Les collectivités peuvent y contribuer, notamment en travaillant étroitement avec les SAFER*. Elles peuvent aussi faire du portage foncier ou de la réserve foncière (acheter des terres et les mettre en réserve en attendant l'arrivée d'un projet ou y installer des paysan-nes en fermage). Avant cela, les collectivités peuvent aussi préserver le foncier agricole grâce aux zonages de leur PLU**.

*Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural.

**Plan local d'urbanisme (intercommunal)

>>> Faire des Projets Alimentaires (inter)Territoriaux (PAiT) des outils au service de la transition

Les PA(i)T, inscrits dans la loi depuis 2014, sont des outils par lesquels les collectivités peuvent développer des dynamiques de territoire sur l'agriculture et l'alimentation. Ils incluent des outils de diagnostic des pratiques agricoles et des capacités nourricières du territoire (PARCEL*, CRATER**). S'ils sont bien orientés, ils peuvent faciliter la transition agroécologique en construisant avec les acteurs des filières locales, de la production à la transformation et à la consommation.

*Pour une alimentation résiliente, citoyenne et locale : voir parcel-app.org

**Calculateur de résilience alimentaire des territoires : voir crater.resiliencealimentaire.org

>>> Une restauration collective durable, locale et agroécologique

La loi EGalim votée en 2018 a instauré un quota de 50% de produits durables dans les achats de la restauration collective, dont 20% issus de l'agriculture biologique. Les achats publics, par leur régularité et leur volume, sont des débouchés sécurisants pour les paysan-nes en transition. Pour avoir des produits locaux, les collectivités peuvent inclure dans leurs marchés publics des critères sur les variétés, ou sur des jours de sensibilisation dans les écoles par exemple (les marchés publics se pliant à des lois européennes, on ne peut y inscrire directement des critères de proximité).



CŒUR D'ESSONNE

Le programme Sésame a notamment pour mission d'acquérir du foncier pour **créer ou convertir des fermes**. Son projet phare, la Ferme de l'Envol, a permis l'installation sur une ancienne base aérienne d'un projet agroécologique de 75ha, géré par un collectif agricole. [En savoir plus](#)



GRENOBLE

La grande région grenobloise, rassemblant 9 EPCI, a mis en place avec les acteurs agricoles et les citoyen-nes **un PAiT** œuvrant à la transition de la restauration collective, au changement de comportement alimentaire et à la réflexion prospective pour se donner un cap commun à horizon 2050. [En savoir plus](#)



PARIS

La Ville de Paris a voté en 2022 son troisième **Plan Alimentation Durable**, qui prévoit d'arriver à 100% de produits durables, dont 75% biologiques et 50% locaux (dans un rayon de 50km autour de Paris), d'ici à 2027. Les précédents plans ont permis de passer de 8% de denrées durables en 2008 à 53% en 2019. [En savoir plus](#)

BÉNÉFICES

- ✓ Réduire l'impact de l'agriculture sur la biodiversité, le climat, la qualité des sols et des eaux
- ✓ Réduire la dépendance des agriculteurs et agricultrices aux firmes (engrais et pesticides de synthèse, machines)
- ✓ Favoriser le renouvellement des générations agricoles par l'installation de nouveaux porteurs et porteuses de projet
- ✓ Favoriser la souveraineté alimentaire, en engageant la transition vers un modèle qui produit en accord avec les ressources d'un territoire, pour la population de son territoire
- ✓ Réduire les risques de santé publique, grâce à des produits moins transformés (les produits industriels favorisant des maladies telles que l'obésité ou le diabète) et moins contaminés aux pesticides

Rédaction : Laure Piolle

Mise en page : les-delo.com

Projet réalisé avec le soutien financier de l'Ademe

Photo de Elaine Casap, Unsplash.

**RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
ET DES RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES
SUR NOTRE SITE FNE.ASSO.FR
OU EN FLASHANT LE QR CODE.**

